

Marseille Côté Mer Plongée

1 Quai Marcel Pagnol
13007 Marseille
info@mcmplongee.fr

Affiliation FFESSM 33-13-0239
Affiliation FSGT 21324025



Marseille, le lundi 14 juin 2021

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de l'Association « Marseille Côté Mer Plongée », qui se tiendra le mercredi 30 juin 2021 à 19h00. Compte tenu du contexte sanitaire, la réunion se tiendra en visioconférence. Vous trouverez le lien pour vous connecter dans le courriel support de la présente convocation.

Les questions suivantes sont à l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral 2020 ;
- Bilan financier 2020 ;
- Perspectives et projets 2021 ;
- Budget initial 2021 ;
- Questions diverses.

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre associé ou par votre conjoint qui devra être muni d'un pouvoir régulier, dont un modèle est annexé à la présente convocation.

Il est rappelé que le nombre de pouvoirs détenu par un membre est limité à deux.

Comptant sur votre présence.

Le Président
Frédéric LONGA

Marseille Côté Mer Plongée

1 Quai Marcel Pagnol
13007 Marseille
info@mcmplongee.fr

Affiliation FFESSM 33-13-0239
Affiliation FSGT 21324025



Marseille le _____

Je soussigné _____ [Nom, prénoms]

membre de l'Association Marseille Côté Mer Plongée, dont le siège est au 1 Quai

Marcel PAGNOL, donne, par la présente, pouvoir à

_____ pour me représenter lors de

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 30 juin 2021 à 19h00 par

visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral 2020 ;
- Bilan financier 2020 ;
- Perspectives et projets 2021 ;
- Budget initial 2021 ;
- Questions diverses.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

[Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».]

Le présent pouvoir devra être transmis par courriel à info@mcmplongee.fr au moins un jour avant la tenue de l'assemblée générale.